PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

ÉCOLE DE DROIT D'ASSAS - DIPLÔME D'UNIVERSITÉ (DU)

2026-2027

Direction : Pierre-Yves GAUTIER

Diplôme délivré :
Diplôme d'Université

Durée des études :
2 ans

Modalités d'enseignement :
Formation initiale

La finalité de l'École de droit est de compléter la formation des étudiants pendant leur scolarité de master 1 et master 2 dans le même esprit que celui du Collège de droit :

> Développement de la culture juridique et générale
> Ouverture sur des thèmes transversaux
> Dépassement de la distinction des disciplines
> Mise en œuvre simultanée de l'ensemble des connaissances acquises
> Liens avec les meilleurs théoriciens et praticiens, à l'occasion d'exercices de très haut niveau

L'ambition est également de développer un esprit de promotion commun aux deux années : dans cette perspective, les étudiants reçoivent une fraction de leurs enseignements en commun et animent ensemble certains événements.

ADMISSIONS

Admission en 1re année de l'École de droit

L'admission en première année d'École de droit est subordonnée à une inscription en première année d'un master juridique à l'Université-Paris Panthéon-Assas.

Peuvent candidater en première année du diplôme de l'École de droit les étudiants dont le dossier universitaire comporte une ou plusieurs mentions.

Les candidats retenus à l'issue de cette sélection seront conviés à **un entretien oral** visant à évaluer leur motivation et leurs compétences.

Pièces à fournir : CV détaillé, lettre de motivation, photocopie du relevé de notes du baccalauréat, photocopie des relevés des notes et diplômes obtenus au cours de la scolarité post-baccalauréat (L1, L2, L3)

À NOTER

Les étudiants ayant obtenu le diplôme du Collège de droit de l'Université Paris-Panthéon-Assas et qui souhaitent intégrer la première



année de l'École de droit doivent également déposer un dossier et seront conviés à un entretien oral visant à évaluer leur motivation et leurs compétences.
Pièces à fournir : CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des relevés de notes des diplômes obtenus au cours de la scolarité post-baccalauréat (L1, L2, L3 et les relevés du Collège de droit)

Admission en 2e année de l'École de droit

L'admission en deuxième année d'École de droit est subordonnée à une inscription en deuxième année d'un master juridique à l'Université-Paris Panthéon-Assas.

Il n'y a pas d'accès direct à la deuxième année de l'École de droit pour des étudiants ayant validé uniquement la première année d'un master à l'Université-Paris Panthéon-Assas.

Peuvent candidater en deuxième année les étudiants extérieurs dont le dossier universitaire comporte des mentions. **Un entretien oral** visant à évaluer leur motivation et leurs compétences complètera cette présélection.

Pièces à fournir : CV détaillé, lettre de motivation, photocopie du relevé de notes du baccalauréat, photocopie des relevés de notes des diplômes obtenus au cours de la scolarité post-baccalauréat (L1, L2, L3, M1)

PROGRAMME

Programme de la 1re année

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Les séminaires sont indépendants des cours de première année de master.

Les étudiants doivent suivre :

Un séminaire commun, (d'une durée maximale de 20h) portant sur un thème transversal (Note sur 20)

Deux séminaires (dans la limite d'une durée maximale de 20h chacun) **choisis entre trois** portant respectivement sur :

Les grandes notions du droit privé ;
Les principes fondamentaux du droit public ;
Le droit privé économique.
(Chacun des deux séminaires choisis est noté sur 20)

Des études de cas / conférences de méthode (dans la limite de 16h) par groupes de 20/25 étudiants maximum. Les études de cas se déroulent sous la forme de séances de 3h ou 4h. (Note sur 40)

Sont admis en deuxième année de l'École de droit les étudiants ayant obtenu une moyenne au moins égale à **13/20** à la première année de l'École de droit **ET** une moyenne au moins égale à **13/20** à la première année du diplôme de master.

PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

Programme de la 2e année

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Les étudiants doivent participer à **une étude de cas**, organisée en collaboration avec des avocats (note sur 20)

Au choix de l'étudiant (note sur 20), l'un des exercices suivants doit être réalisé :

Une note de lecture d'un ouvrage, à déterminer avec le directeur de la formation ou un membre de l'équipe pédagogique (quatre pages maximum) ;
Une note de conférence sur un colloque organisé par un des centres de recherche de l'Université-Paris Panthéon-Assas et validé par le directeur de l'École de droit, (quatre pages maximum).
En outre, les étudiants s'engagement à participer à :

L'organisation en groupe d'une **table ronde** sur un thème choisi conjointement par les étudiants et le directeur de l'École de droit ;
L'organisation en groupe de la ***Master Class***, procès à partir d'un cas réel, sur un thème choisi par le directeur de l'École de droit.
Le diplôme de l'École de droit est délivré aux étudiants qui ont obtenu une moyenne au moins égale à **13/20** à la deuxième année de l'École de droit **ET** une moyenne au moins égale à **13/20** à la deuxième année du diplôme de master.

CONTACT

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE DROIT : PR. PIERRE-YVES GAUTIER

Contact

Chargé de mission pédagogique : Nicolas CHAPALIN-MECIRDI
Bureau 108 - Centre Panthéon
Scolarité des masters 2 – 12 Place du Panthéon – 75005 Paris
Tél. : + 33 (0)1 44 41 55 92

PLAQUETTE

> Télécharger la plaquette

CANDIDATURES 1RE ET 2E ANNÉE

Le dossier de candidature, téléchargeable en bas de page, doit être retourné par voie postale **au plus tard le 21 août 2026 (cachet de la Poste faisant foi), ou à déposer sur place au plus tard le 24 août avant 12h,** à l'adresse indiquée sur le dossier de candidature.

Les candidats admissibles en première année et en seconde année seront convoqués pour un entretien d'admission, en présence. Les convocations seront envoyées fin août. Les candidats qui ne sont pas admissibles seront également informés.



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

Les entretiens oraux d'admission seront organisés les 1er et le 4 septembre 2026. Les résultats seront communiqués dans les jours qui suivent.

La rentrée solennelle du Collège et de l'École de droit se tiendra le mercredi 9 septembre 2026 (intégration, réunion de pré-rentrée, conférence solennelle, etc.)

DOSSIER DE CANDIDATURE

Frais d'inscription : 200 €

PLUS D'INFORMATIONS

https://caed.u-paris2.fr/fr/ecole-droit-dassas-diplome-duniversite